



HOMMAGE AUX HÉROS

Compte-rendu

Réunion thématique histoire, culture et éducation du
06/09/22

1. CADRE DE LA REUNION

Horaires : 18h30- 21h20

Intervenants :

- Laurent DEMOLINS - Garant
- Stéphane GATEAU - Hommage aux Héros
- Régis LEFEBVRE - Hommage aux Héros
- Richard LENORMAND - Hommage aux Héros
- Roberto CIURLEO - Hommage aux Héros

Animation / Modération :

- Grégoire MILOT - Directeur Etat d'Esprit Stratis

Nombre de participants : 140 personnes

Note d'ambiance

La réunion a été marquée par les interventions de 2 vétérans, Charles Norman SHAY et Léon GAUTIER. Leur présence a entraîné une modification du déroulé initialement prévu pour leur laisser la parole en début de réunion.

Par ailleurs, les prises de parole du public ont été nombreuses (plus de 25) qui ont permis aux participants de soutenir leurs points de vue, souvent argumentés.

Afin de laisser la plus grande place possible aux questions/réponses, la durée de la réunion a été prolongée de près d'une heure, permettant ainsi d'épuiser les questions du public.



Ouverture par Grégoire MILOT - Animateur

Après, s'être présenté, l'animateur indique que la concertation permet de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

Marcel BASTIDE - Maire d'Arromanches-les-Bains

M Bastide souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants dans la commune de Arromanches les Bains qui accueille 1 million de visiteurs chaque année. Il indique que lorsque M Lenormand (Hommage aux Héros) l'a appelé pour lui demander d'organiser une réunion à Arromanches, il a souri, puis a accepté avec plaisir, estimant que c'était un beau témoignage que le site historique d'Arromanches soit une référence internationale. Il indique qu'à Arromanches, depuis 78 ans, ont été reçus avec beaucoup d'amitié des centaines de milliers et continuera avec les familles d'honorer la mémoire des héros.

Le musée du Débarquement d'Arromanches, entièrement restructuré, ouvrira ses portes en avril 2023 et sera inauguré le 6 juin 2024 par le Président de la République. Enfin, il indique qu'étant respectueux de la démocratie, de la liberté du commerce et de la liberté d'entreprendre, il souhaite beaucoup de courage et bonne chance aux promoteurs de ce projet Hommage aux Héros.

ANIMATEUR

L'animateur débute en présentant les intervenants sur scène en débutant par :

- Le maître d'ouvrage, porteurs du projet : Stéphane GATEAU, Régis LEFEBVRE, Richard LENORMAND, Roberto CIURLEO qui vont ensuite présenter le projet et répondre aux questions du public.
- Laurent DEMOLINS - Garant de la concertation nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui présentera dans quelques instants le cadre dans lequel il intervient.

Rappel du cadre de la concertation

L'animateur rappelle dans un premier temps le cadre de la concertation. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du code de l'environnement. Les projets ayant un impact sur leur environnement sont soumis à l'organisation d'une concertation préalable. Le maître d'ouvrage a l'obligation de présenter aux parties prenantes, aux habitants, aux acteurs et aux partenaires socio-économiques du territoire, la nature du projet et ses impacts. C'est le cadre dans lequel se déroule la présente concertation.

Le maître d'ouvrage a effectué une saisine de la CNDP, autorité administrative indépendante, qui a nommé Laurent DEMOLINS, garant de cette concertation.

Pour pouvoir vous informer et échanger, il y a plusieurs moyens :

- 5 réunions publiques sont organisées durant cette concertation. La première réunion a eu lieu à Carentan le 19 août. Cette réunion d'Arromanches est la seconde.
- Il est également prévu des rencontres sur le marché de Carentan-les-Marais, les lundis 22 août et 12 septembre pour permettre au maître d'ouvrage d'aller à la rencontre des habitants.
- Le site internet - concertation.hommageauxheros.fr sur lequel on retrouve de nombreux documents : dossier de concertation, dépliant, vidéo de présentation du projet et un espace d'expression sur lequel le public peut déposer ses avis et observations sur le projet.
- Enfin des registres de concertation papier sont également disponibles en mairie de Carentan-les-Marais, à l'office de tourisme de la Baie du Cotentin à Carentan-les-Marais) et à la Préfecture de la Manche à Saint-Lô.

L'animateur évoque l'importance du bilan en indiquant que tout ce qui sera dit durant la concertation sera analysé, à la fois par le garant et le maître d'ouvrage. Les remarques et questions seront intégrées au bilan qui comprendra également les réponses du maître d'ouvrage sur les différents thèmes.

Il invite ensuite Stéphane GATEAU, président de la société Hommage aux Héros à faire une introduction et expliquer en quelques mots d'où vient ce projet.

Stéphane GATEAU président de la société Hommage aux Héros

Stéphane Gateau débute en remerciant les participants d'être présents à cette réunion de concertation

Il indique qu'il se passionne pour l'histoire et en tant que producteur de télévision, il a produit plusieurs émissions autour de ce thème en ayant toujours la volonté de parler au plus grand nombre. L'idée de créer en Normandie un projet complémentaire à ce qui existe aujourd'hui s'est imposé au maître d'ouvrage il y a 3 ans.

Il indique également que s'ils ne se sont pas vraiment exprimés sur ce sujet avant ce soir, ce n'était ni du mépris ni de l'arrogance, mais c'était le temps du travail, de l'organisation et de la réflexion. Hommage aux héros est un projet d'envergure, ambitieux, respectueux des hommes et de l'histoire. Il insiste sur le fait que pour concevoir ce projet, il a fallu répondre à des centaines de questions qu'ils se sont posés. Ce soir les participants vont découvrir la réalité de ce projet, loin d'un parc d'attraction ou d'une comédie musicale.

Il conclut en indiquant qu'ils sont présents ce soir, face aux participants, pour répondre à toutes leurs interrogations.

L'animateur conclut ces propos introductifs en passant la parole à Laurent DEMOLINS pour lui demander de présenter le rôle du garant.

2. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Laurent DEMOLINS - Présentation du rôle du garant.

Il débute sa présentation en indiquant que la CNDP est une autorité administrative indépendante qui veille à la participation du public pour lui permettre participer, s'informer et de poser toutes ses questions pour que le maître d'ouvrage puisse y répondre.

Il présente les missions de la CNDP :

- Veiller au Droit à l'INFORMATION des citoyens, c'est-à-dire s'assurer que le maître d'ouvrage informe bien les citoyens sur son projet.
- Veiller au Droit à la PARTICIPATION des citoyens, en leur permettant de donner leur avis sur le projet
- Pour cela, la CNDP désigne un GARANT de la CONCERTATION qui est chargé de suivre les modalités de cette concertation : information du public, expression du public et réponses du maître d'ouvrage aux questions.
- 1 mois après la clôture de la concertation, le GARANT rédige un BILAN de la CONCERTATION. Dans ce bilan rendu public, le garant émet un avis sur la manière dont la concertation s'est déroulée et met en avant des points particuliers émis par le public et sur les attentes vis-à-vis du maître d'ouvrage au regard des observations du public. Ce bilan sera joint au dossier

d'enquête publique. Le maître d'ouvrage aura ensuite 2 mois pour indiquer quelles sont les mesures qu'il compte prendre, ou pas, à l'issue de cette concertation au regard des propositions faites par le garant.

Le garant indique avoir été désigné le 6 avril 2022.

M DEMOLINS présente ensuite les 6 principes que la CNDP met en exergue durant ses concertations :

- L'indépendance : le garant est indépendant vis-à-vis du maître d'ouvrage, de la mairie et des associations.
- La neutralité sur le projet : le garant ne donne pas son avis sur l'opportunité du projet ;
- La transparence de l'information par le maître d'ouvrage et des documents mis à disposition et du bilan rendu public par le garant ;
- L'argumentation : le garant n'a pas pour rôle de dire le nombre de participants pour ou contre le projet, mais d'identifier les thèmes qui ressortent de la concertation. Il a une approche qualitative plutôt que quantitative ;
- L'égalité de traitement des contributions : aucune distinction n'est effectuée entre les personnes physiques et morales exprimant leur avis. Cependant, si tous les avis sont recevables, ils doivent être argumentés ;
- L'inclusion de tous les publics : la participation à la concertation est ouverte à tous et tout le monde peut donner son avis.

Enfin, il rappelle que ce n'est pas la 1^{ère} concertation qu'il suit (Projet Gridlink Interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni, Projet Aquind Interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni, la construction d'un Terminal 4 à l'Aéroport Charles de Gaulle, la modernisation de l'Aéroport de Lille ou la construction d'une piste VTT à Elancourt pour les JO 2024).

Pour écrire au garant : laurent.demolins@garant-cndp.fr

Après avoir présenté son rôle, il dresse un premier bilan depuis l'ouverture de la concertation. Il indique que plus de 200 contributions ont été déposées et que le maître d'ouvrage a déjà répondu à 170 contributions.

Ces premiers enseignements sont de 4 ordres :

Tout d'abord les oppositions au projet portent sur les sujets suivants :

- L'impact environnemental / terres agricoles, zones humides, émissions CO2 / localisation du site
- Le refus d'un projet mercantile et lucratif / héros
- Le refus d'un parc d'attraction
- L'existence d'un nombre suffisants de musées
- Des craintes sur l'arrivée de nombreux touristes et qualité de vie
- Un projet à transformer en film d'information

Les soutiens au projet considèrent que le projet :

- Est un moyen de capter les jeunes générations qui ne sont pas intéressées par le sujet du Débarquement
- Ils apprécient l'aspect éducatif du projet et sa modernité
- C'est une initiative de mémoire et un projet novateur
- C'est un point positif pour l'activité pour la région et une opportunité économique
- Mise en évidence des qualités et références des porteurs du projet
- C'est un projet qui allie Partage-Transmission-Hommage

Des demandes de précisions ont été demandées :

- Quelles sont les attentes du public et du monde du tourisme ?
- Quel calcul permet d'aboutir à 600 000 visiteurs ?
- A quelle date et selon quelle procédure, il sera possible de postuler pour un emploi ?
- Le mode de financement de l'association HAH
- Quel est le mode de financement général du projet (situations actuelle et future) ?
- Un intérêt pour un débat sur les choix historiques et mémoriels qui seront fait.

Les propositions faites par le public

- Création d'un mur des morts et disparus des combats du débarquement dans le même esprit que celui qui se trouve à Washington pour les morts du Vietnam
- L'évocation des opérations Overlord, Plan Marshall, Amgot, opération Lüttich
- La mise en valeur spécifique de la résistance normande
- Le renforcement Comité d'éthique par davantage d'universitaires
- Repenser le titre du projet en y associant le territoire
- Une réduction du prix d'entrée

Il conclut en indiquant qu'il s'agit des éléments qui ressortent dans les 200 contributions qui ont été faites sur le site.

L'animateur fait part de son émotion à rencontrer 2 vétérans ayant participé au débarquement, faisant le lien avec le thème de la réunion qui est l'histoire, la culture et l'éducation, mais également l'aspect mémoriel du projet.

3. INTEVENTION DE DEUX VETERANS

Charles Norman SHAY

Charles Norman SHAY soutient pleinement le projet car selon lui, rien n'est plus important que de transmettre le flambeau et de transmettre l'histoire aux jeunes générations.

Il pense souvent aux autres combattants qui ont débarqués à Omaha Beach et indique que comme il dit toujours, c'est grâce aux prières de sa maman qu'il a été épargné.

Il a aujourd'hui 98 ans et compte bien atteindre son objectif personnel de 105 ans.

Léon GAUTIER - Membre du Commando Kieffer

Il indique qu'il ne connaît pas assez le projet pour en parler. Mais il estime que parler de ceux qui ont débarqués lors de cette campagne de Normandie, c'est très bien de le faire car beaucoup ont perdu la vie et ont été orphelins ou veuves pour libérer la France.

Le garant intervient pour rappeler qu'un déroulé est prévu, fixé par le maître d'ouvrage en discussion avec le garant. Il convient qu'il était important de laisser la parole aux 2 vétérans présents, mais qu'il faut suivre le déroulé de la réunion. Enfin, il indique que les interventions seront possibles dans le courant de la réunion.

4. PRESENTATION DU PROJET

Les représentants du maître d'ouvrage se répartissent les temps de présentation.

Richard LENORMAND, directeur général de la société Hommage aux Héros invite à regarder, dans un premier temps, une vidéo présentant ce qu'est le projet, mais également des témoignages qui expriment les valeurs que la société Hommage aux Héros cherche à promouvoir au travers de ce projet.

Richard LENORMAND indique qu'il va présenter en quelques diapositives le projet, en précisant que celui-ci, ainsi que les impacts du projet sont plus longuement détaillés dans le dossier de concertation, disponible à l'entrée de la réunion et sur le site internet.

Tout d'abord, il présente les grands chiffres du projet :

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur 400m en aller/retour. Le théâtre parcourt donc 800m et une trentaine de tableaux vivants évoluent durant ce cheminement, permettant de couvrir de nombreuses scènes et séquences de la bataille de Normandie, du débarquement et de sa préparation.
- L'Expérience sera ouverte d'avril à octobre, sur les ailes de la saison et pas uniquement lors de la saison touristique.
- L'Expérience sera ouverte en journée et en soirée. Il y aura un spectacle en soirée vers 19h-19h30, élément particulièrement apprécié par les autres professionnels du tourisme qui ont exprimé au maître d'ouvrage le fait que les activités sont peu nombreuses le soir pendant les vacances.
- La fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs
- Le projet créera environ 200 emplois directs attendus tels que techniciens, artistes, maintenance, etc, (emplois directs = emplois sur le site pour le fonctionnement de l'expérience) et une cinquantaine d'emplois pour le village des Pavillons qui sera présenté par la suite.
- Enfin, des retombées économiques liées au tourisme local, visiteurs de passage dans la région amenés à y consommer, pourrait générer la création de 122 emplois indirects.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Roberto CIURLEO rappelle que le projet est une incroyable production, une première mondiale puisque jamais toutes ces technologies du cinéma alliées au spectacle vivant sont regroupées au même moment. Il indique que leur volonté est de créer une œuvre, avec un objectif très clair qui est de transmettre aux nouvelles générations, avec une très grande rigueur historique et via les technologies, d'aujourd'hui et de demain, du spectacle vivant

Il insiste en indiquant qu'il ne s'agit pas d'un divertissement, mais bien d'un spectacle qui doit donner envie aux spectateurs de poursuivre leurs découvertes sur ce thème dans les musées, les plages du débarquement et autres pour ensuite donner envie de transmettre à leur tour.

Il poursuit en indiquant qu'avec ce projet, ils ont également la volonté de promouvoir la pratique artistique.

SITE DU PROJET

Le site du projet se trouve à proximité de l'échangeur de sortie de la RN13, près de Saint-Hilaire-Petitville. Bien qu'elle se situe au sein en sortie de Carentan. Cette parcelle s'inscrit dans la continuité urbanistique de la ville, donc dans le paysage urbain local. C'est une zone non construite actuellement avec peu de voisins immédiats. Ce site a également l'avantage d'être situé sur un échangeur sur la RN13, ce qui ne nécessite pas la construction de routes pour accéder au site. Par ailleurs Carentan présente également l'avantage d'avoir une gare sur la ligne Paris-Cherbourg avec de nombreux arrêts dans la journée.

L'EXPERIENCE

Le maître d'ouvrage précise que la parcelle sera finalement assez peu construite, puis il détaille les bâtiments qui seront construits

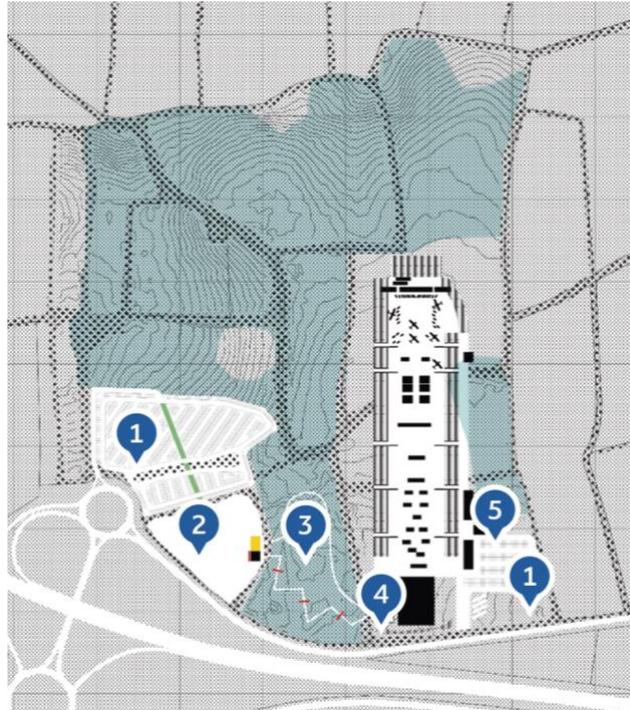
4 - le principal bâtiment est le théâtre qui va se déplacer sur 400m et l'esplanade qui est devant le théâtre.

5- les bâtiments annexes, comprenant les coulisses, les bâtiments techniques et administratifs. Ils sont regroupés pour éviter l'étalement des bâtiments.

3- Le lobby qui est la salle d'embarquement des visiteurs pour leur permettre d'entrer et de sortir du théâtre.

2- Les pavillons qui seront présentés par la suite

1- Les parkings visiteurs (sur la gauche 800 places) et sur la droite, le parking personnes (200 à 250 places).



Il insiste également sur le fait que la parcelle représente une surface de 32ha mais que la partie construite ne représentera que 16ha, soit uniquement la moitié de la parcelle utilisée pour la mise en place du projet.

LE VILLAGE DES PAVILLONS

Régis LEFEBVRE présente le village des pavillons qui sera porté par l'association Hommage aux Héros. Celle-ci vient compléter l'expérience et la volonté de transmettre en construisant 4 pavillons (Américain, Canadien, Allemand, Anglais) avec la réflexion encore en cours sur la création d'un pavillon français. Ces pavillons ont pour objectif de permettre aux visiteurs de découvrir l'analyse post conflit des principaux pays belligérants sur ce conflit et comment les grandes démocraties ont depuis, construit le libéralisme.

L'objectif est que ces pavillons soient une prolongation de l'expérience, portée par une association indépendante à but non lucrative.

Le maître d'ouvrage précise que, à ce stade, 2 approches sont encore possibles :

- Une nation par pavillon ;
- Un thème par pavillon où les 4 pays présenteraient leur regard sur le thème traité.

D'autres pavillons seront créés :

- l'un pour la restauration ;
- un second pour les savoir-faire normands pour être une vitrine pour la Normandie ;
- un pavillon pour les événements qui permettra de recevoir des délégations étrangères (diplomatiques, militaires, mais aussi scolaires) avec un amphithéâtre et des salles de conférence ;
- Un pavillon d'exposition tournant pour faire vivre le site et apporter un regard nouveau sur ces événements.

La volonté de construction est d'avoir des constructions légères, en bois, modulaires, préfabriquées, probablement sur pilotis pour respecter le sol traduisant la volonté d'un village très éco-responsable.

Le maître d'ouvrage insiste sur le fait que si l'accès au spectacle sera payant, l'accès au village sera quant à lui gratuit, ce qui explique que le village est porté par l'association Hommage aux Héros alors que le spectacle est supporté par la société Hommage aux Héros.

L'ENVIRONNEMENT

Le maître d'ouvrage indique, pour débiter, que l'environnement est une démarche très importante dans la conception du projet et y attache la même importance, le même sérieux et le même respect que pour la partie historique.

Il indique que les grands thèmes dans leur démarche sur l'environnement sont :

- Une démarche éco-paysagère : visant un respect de l'écologie et des paysages ;
- Une approche agro-environnementale, promouvant sur la partie de la parcelle non utilisée, le maintien et le développement d'une activité agricole compatible avec la protection et le développement de la biodiversité ;
- Une limitation de l'emprise au sol et de l'artificialisation des sols avec une emprise de seulement 16ha alors que le projet d'origine prévoyait une emprise très supérieure ;
- Une protection des zones humides avec de grandes précautions pour ne pas l'impacter et ne pas construire sur les zones humides. Si ce devait être le cas, le maître d'ouvrage s'engage à compenser largement en reconstituant des zones humides ;
- La protection de la faune et de la flore, avec, par exemple un grand respect des haies qui ne seront quasiment pas détruites. Si ce devait être le cas, elles seraient alors reconstruites et améliorées la totalité des haies existantes sur le site pour améliorer la biodiversité ;
- Le recours à des matériaux bio-sourcés ;
- Le choix de constructions légères, préfabriquées, en bois, pour limiter l'impact des chantiers ;
- Le recours à des énergies renouvelables.

Il conclut en indiquant qu'ils intègrent toutes les bonnes pratiques actuelles applicables sur le tourisme durable.

CALENDRIER DU PROJET

Le Maître d'ouvrage revient sur le calendrier du projet en indiquant les prochaines étapes :

- 2021, étude de programmation pour l'expérience ;
- Aout-Octobre 2022, période de concertation préalable avec garant ;
- Novembre 2022, dépôt des dossiers réglementaires sur les autorisations d'aménager ;
- Printemps 2023, l'enquête publique sera menée ;
- Fin 2023, obtention des autorisations, permettant de débiter les travaux de la phase1 ;
- 1^{er} semestre 2025, ouverture de l'expérience

FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'**Expérience** représente un investissement de 90 millions d'euros, dont 60 millions d'euros pour les infrastructures (bâtiments, voiries, parking). 30 millions d'euros sont consacrés aux études et au coût de production du spectacle. Ce financement est porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires avec des banques régionales.

Le **Village des pavillons** est un investissement maximum estimé à 20 millions d'euros porté par l'association Hommages aux Héros et les ressources de l'association seront essentiellement basées sur le mécénat, en sollicitant les associations de vétérans, les pays, les amis de la mémoire sur ce thème du débarquement, pour lever des fonds et financer le village des pavillons.

REFERENTS DU PROJET

Régis LEFEBVRE rappelle qu'aucun des membres du maître d'ouvrage n'est historien et le sujet est compliqué et face à cette histoire, il est important d'avoir une démarche d'humilité.

Pour cela, le maître d'ouvrage s'appuie sur différentes institutions qui accompagnent, conseillent, aiguillonnent et fassent part de leurs réflexions.

- **L'inspection générale qui interviendra par la suite.**
- **Le Mémorial du Caen**, première partie prenante rencontrée. L'avis, les remarques et l'expérience de Stéphane Grimaldi (directeur du Mémorial de Caen) sont importants dans la construction et l'imagination de ce projet. Le travail se fait en lien étroit avec les équipes du Mémorial pour s'assurer de la véracité historique du projet, en espérant être à la hauteur des exigences et de la rigueur du Mémorial ;
- **De nombreuses associations militaires et d'anciens combattants aux Etats-Unis ;**
- **Le World War 2 Museum** : le maître d'ouvrage a rencontré en avril 2022 Nick Muller, président historique de ce musée de référence sur la Seconde Guerre mondiale, qui a posé un regard américain et de nombreux conseils ;
- **L'ambassade d'Allemagne** pour que des conseils scientifiques allemands regardent le projet et conseillent pour associer le regard allemand sur cette période ;
- **La Commune de Carentan** : Stéphane GATEAU indique que le choix du site était déterminant. Le terrain correspondait aux attentes et aux critères environnementaux et l'accueil et la motivation du maire et du Conseil Municipal ont convaincu le maître d'ouvrage et ont été des atouts majeurs pour choisir d'implanter le projet à Carentan-les-Marais.
- **Le Comité du Débarquement**. Le maître d'ouvrage soumettra le projet à l'avis du Comité du Débarquement afin que la mémoire et l'honneur des soldats soient bien respectés.
- **Le Souvenir Français**, dans le même esprit que le Comité du Débarquement. Ils seront également gardiens de l'éthique du projet.
- **La Région Normandie**. Ce projet a été présenté très tôt à la Région, car il semblait indispensable d'avoir le soutien de la Région Normandie sans pour autant demander d'implication financière. Les échanges sont réguliers avec les équipes de la Région.
- **Le Crédit Agricole**. C'est le premier partenaire qui a été rencontré et qui a été très réceptif à l'ambition du projet. Le Crédit Agricole est ainsi la banque conseil, mais également le partenaire en communication pour les prochaines années.
- **La coopérative Isigny-Sainte-Mère** a été très enthousiaste, très rapidement sur ce projet a été un soutien lors de la conception du projet. Ils sont également partenaires en communication d'Hommage aux Héros.

LES PRÉCISIONS APPORTÉES AUX ENSEIGNEMENTS DU GARANT

En réponse aux premiers enseignements présentés par le garant, le maître d'ouvrage souhaite apporter de premiers éléments de réponse :

- Estimation des 600 000 visiteurs attendus : le détail sera apporté lors de la réunion sur le tourisme à Cherbourg, mais globalement, ce qu'il faut retenir c'est que pour atteindre ce chiffre, il faut toucher un public plus large que les touristes intéressés par les sites de mémoire mais également ceux qui ne sont pas intéressés par la façon dont elle est racontée à ce jour dans les musées, ce qui élargi le potentiel de visiteurs. Environ 1/3 des visiteurs seront les touristes de mémoire, 1/3 seront les touristes présents dans la région qui ne vont pas nécessairement dans les musées actuels mais qui pourraient être intéressés par un spectacle de ce type et 1/3 seront les locaux, les scolaires et les personnes intéressées par cette expérience et qui sont prêts à faire jusqu'à 3h de voiture.
- L'association du territoire à la composition des pavillons. Le maître d'ouvrage estime que cela est naturel tout d'abord pour le pavillon de la Normandie et ce sont les territoires qui diront ce qu'ils souhaitent.
- Le dispositif pour que les entreprises puissent se faire connaître. Le maître d'ouvrage indique travailler avec la CCI avec laquelle 1 partenariat sera noué prochainement, notamment avec un dispositif proche d'une place de marché mis en place par la CCI.
- Pour l'ouverture des candidatures : cela dépendra du type d'emploi, mais la campagne de recrutement sera lancée à partir du lancement des travaux (fin 2023).
- Le financement de l'association HAH : comme indiqué précédemment, il s'agira principalement d'un recours au mécénat via une tournée aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France pour lever ces fonds.
- Le mur des morts, structure dédiée aux vétérans et leurs familles Le maître d'ouvrage estime que c'est une bonne idée, sur laquelle il est très favorable et qu'il étudiera en détail.
- Concernant le comité d'éthique et le comité scientifique : le maître d'ouvrage souhaite qu'il soit indépendant et indique qu'il laissera Jean QUETIER - Président du Comité du Débarquement - répondre à toutes les questions sur ce comité.
- Prix d'entrée : le maître d'ouvrage confirme qu'il sera bien à 28,5 euros avec des réductions pour les groupes, enfants, scolaires et gratuité pour les vétérans (même s'ils ne devraient plus en rester beaucoup).
- Que faire si le projet ne se fait pas à Carentan ? Le maître d'ouvrage indique que ce n'est évidemment pas le scénario qu'il envisage, puisqu'il pense que le projet peut se faire à Carentan. Il complète en précisant que si le projet ne se fait pas à Carentan, le maître d'ouvrage indique qu'il cherchera un autre terrain pour mettre en œuvre le projet avec une orientation qui seraient probablement plutôt vers le Calvados.

QUESTIONS/REPONSES SUR LE PROJET

Intervention 1 - Question d'Alain VALLET - Ancien ingénieur de recherche à l'université de Caen

Alain VALLET se présente en précisant qu'il est né en 1938 et avait 6 ans et demi en 1944. Il demande ce que le maître d'ouvrage a prévu en cas d'échec du projet. Il interroge également le maître d'ouvrage sur ses prévisions de fréquentation. Admettant la prévision de 600 000 visiteurs la première année, il doute de la perpétuation d'une telle affluence l'année suivante.

⇒ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maître d'ouvrage pense que ce projet est bon et n'envisage pas à ce stade l'échec, mais il concède que l'échec n'est pas impossible et qu'une telle éventualité est prévue. Pour autant, le

maître d'ouvrage réaffirme sa pleine confiance dans la réussite du projet, confiance consolidée par les importants soutiens au projet.

Le maître d'ouvrage indique que ce chiffre de 600 000 personnes est, par nécessité, une estimation. Celle-ci se base néanmoins sur une étude de marché très fine. Si ces chiffres sont contestés, le maître d'ouvrage a confiance dans la qualité et le succès du spectacle qui créeront un effet multiplicateur propre à garantir la fréquentation du site.

Le maître d'ouvrage précise par ailleurs que le spectacle et ses tableaux seront renouvelés en partie chaque année, ce qui sera une incitation, y compris pour les habitants de la région, à revenir sur le site.

Intervention 2 - Intervention d'une participante, habitant dans le sud du département de la Manche

La participante indique en introduction qu'elle a été choquée originellement par l'appellation « D-Day Land », connotée spectaculairement, ce qui l'a poussé à se renseigner. Elle explique qu'elle apprécie les infrastructures de commémoration du conflit : ayant vécu à Caen, elle a connu la création du Mémorial de Caen, aujourd'hui considéré d'après elle comme une réussite, un lieu remarquable de mémoire, d'histoire et de débat. Elle apprécie aussi l'entretien du parcours des plages, des bunkers, du musée d'Arromanches ou encore du cimetière américain.

En ce qui concerne Hommage aux Héros, elle se dit choquée par le caractère spectaculaire qui est donnée au site, un caractère qui lui paraît indécent face au traumatisme que constitue la guerre pour ceux qui la font, citant le cas d'un parent ayant participé à la bataille de Verdun. Elle critique aussi le vocable de « héros », qu'elle considère comme une glorification de la mort des soldats parfois très jeunes qui ne faisaient pas la guerre volontairement.

⇒ Réponse du maître d'ouvrage

Roberto CIUERLO défend la forme du projet en s'appuyant sur l'idée que le spectacle, et en particulier le théâtre, permet d'aborder des sujets et des thèmes parfois difficiles. Il précise que l'appellation de « D-Day Land » n'a jamais été donnée au projet par le maître d'ouvrage lui-même et qu'il s'agit d'un surnom produit par des tiers. Il rappelle que l'ouvrage prendra la forme d'une scène théâtrale qui inclura des images d'archives et une narration. Il motive par ailleurs le terme « héros » en expliquant qu'il s'agit d'inculquer une forme d'engagement par un mode d'expression théâtral, un parti pris qui paraît important pour le maître d'ouvrage afin de transmettre des valeurs à la nouvelle génération et dans le contexte du conflit russo-ukrainien. Roberto CIUERLO reconnaît que la forme ne fera pas nécessairement l'unanimité mais qu'un tel type de récit, « historiquement irréprochable » par ailleurs, est nécessaire. Il déclare qu'une telle œuvre peut être tout aussi noble qu'une autre et se dit fier du projet.

Réagissant à la référence à la Bataille de Verdun citée par la participante, Stéphane GATEAU rappelle qu'un spectacle est joué chaque été depuis 25 ans à Verdun par les descendants des défunts de ce front, spectacle joué par des anonymes encadrés par des professionnels. Pour Stéphane GATEAU, de tels spectacles sont parfaitement légitimes s'ils sont respectueux et permettent d'apprendre, de transmettre la mémoire des événements.

Intervention 3 - Commentaire de Philippe CLÉRIS - Professeur d'histoire-géographie en lycée professionnel

Philippe CLÉRIS explique que son enseignement est dispensé à des élèves généralement éloignés des débats historiques et académiques. Il demande que soit évité « les leçons de morale » et qu'on ne fasse pas parler les défunts. Il salue la « dignité » de la précédente intervention de Léon GAUTIER.

Il souhaite que le maître d'ouvrage fournisse des précisions en ce qui concerne la démarche d'histoire publique, citant l'exemple d'un colloque conduit au Mucem de Marseille en 2015 sur le sujet de la présentation des savoirs historiques par des moyens vivants, notamment le spectacle et l'audiovisuel. Il souhaite aussi connaître le fil rouge de la narration et du point de vue qui se déploiera au sein d'Homage aux Héros et si le rôle de la population normande sera abordé.

Philippe CLÉRIS indique qu'il a contacté Hervé Morin au sujet du Pavillon Normandie pour critiquer les options choisies quant à son contenu. Il souhaite qu'y soit installée une exposition pédagogique sur les liens entre la Normandie et la civilisation anglo-saxonne, sur la base du droit normand notamment.

Intervention 4 - Tristan LECOQ - Inspecteur général de l'éducation nationale.

Tristan LECOQ se présente pour indiquer son rôle et expliquer pourquoi il répond à ce type d'interrogations. Il indique en préambule de son intervention qu'il s'agit de sa première expression publique en tant qu'intervenant sur le projet. Il explique qu'en tant que référent pour l'inspection générale et responsable de l'enseignement de la guerre et des conflits contemporains, il est qualifié pour intervenir en tant que conseiller et expert sur le sujet. Il est aussi président du concours national de la résistance et de la déportation. Il a été désigné par sa hiérarchie sur demande du maître d'ouvrage pour intervenir sur la cohérence historique du projet.

En tant que fonctionnaire de l'État, son premier rôle est de vérifier la rigueur historique et la convergence entre le programme et les contenus du projet et celui de l'enseignement académique. Il rappelle les cycles de l'enseignement pendant lesquels sont enseignés la seconde guerre mondiale en général et le débarquement de Normandie en particulier. Il indique que son second rôle dans le cadre du projet est d'intervenir pour insérer le projet dans le cadre documentaire d'accompagnement du Ministère (constitué d'une bibliographie, de cartes, etc.). Enfin, il indique qu'il a aussi pour rôle de faire éclore des approches nouvelles de l'enseignement. Il recommande en la matière une ouverture intellectuelle, mais aussi que le maître d'ouvrage sache reconsidérer le projet afin de l'adapter à différentes exigences. Il cite l'aspect immersif du projet dont on peut questionner la pertinence, l'adaptation du spectacle aux méthodes d'enseignement classique ou encore l'insertion du projet avec l'enseignement classique des professeurs de l'Éducation Nationale.

En réponse à l'intervention précédente, il indique que la conjugaison des différents impératifs indiqués par le participant, notamment celle du savoir historique, l'utilisation des technologies dans l'enseignement et la mobilisation d'un public contemporain, est la préoccupation centrale qu'il partage et développe avec Homage aux Héros.

Intervention 5 - Jean-Luc LELEU - Professeur de l'Université de Caen et historien au CNRS

Jean-Luc LELEU questionne la rigueur historique du projet, en particulier au vu du film introductif d'Homage aux Héros. Il prend pour exemple l'utilisation du passage d'un discours du 4 juin 1940 de Winston Churchill dans le film introductif, discours qui fait bien référence à des « plages », mais à celles d'Angleterre suite à l'évacuation de Dunkerque et non aux plages de Normandie pendant le débarquement. Il indique son étonnement sur le fait que le maître d'ouvrage assure que le spectacle sera d'une grande rigueur historique, mais que ces images sont éloignées de la bataille de Normandie et ce sentiment provient de ce qui a été dit précédemment, à savoir que le film introductif est fidèle au spectacle.

Il interroge ensuite le maître d'ouvrage sur les vecteurs pédagogiques employés lors de la représentation, en particulier la présence d'explications ou de traductions étant donné que les images et les extraits de discours ne sont pas des vecteurs d'information suffisants.

Il pointe pour conclure qu'il avait été question dans une publication médiatique d'une séquence de mise à niveau du public d'une dizaine de minutes contextualisant le spectacle et pointe que celle-ci semble avoir disparu tandis qu'a émergé le sujet des pavillons.

⇒ **Réponse du maître d'ouvrage**

Régis LEFEBVRE indique que la séquence d'information et de mise à niveau préalable à la représentation est toujours prévue. Il considère qu'elle est nécessaire pour contextualiser le spectacle en ce qu'il retrace la séquence historique allant de la préparation du débarquement en Normandie jusqu'à la libération de Paris. Il réaffirme l'importance de la précision historique du spectacle, d'où l'importance de la placer sous les conseils et sous l'autorité de Tristan LECOQ et du Mémorial de Caen, entre autres. La scénographie reste, elle, le domaine d'expertise de la maîtrise d'ouvrage.

Régis LEFEBVRE indique que le sujet des pavillons est prévu de longue date et porté par une association dont l'indépendance était un aspect important pour la maîtrise d'ouvrage. De même, un comité d'éthique, lui aussi indépendant, a été mis en place.

Roberto CIURLEO revient sur la critique faite sur le film introductif d'Hommage aux Héros. Il précise que ce film n'est pas la bande-annonce du spectacle lui-même et que son contenu ne reflète ni même ne contient les éléments du spectacle. Il précise que le spectacle ne raconte pas seulement le débarquement, mais aussi les séquences historiques qui précèdent et suivent cet événement.

Il explique que le propos en question portait sur la représentation visuelle de la scénographie et de la scène mécanique. Il demande que les participants suspendent leur jugement sur le contenu et son historicité, dont il assure qu'ils seront irréprochables. S'adressant directement à Jean-Luc LELEU, il propose qu'il s'associe lui-même à la conception du spectacle à condition qu'il n'ait pas d'opposition de principe sur la forme

⇒ **Extension de l'intervention 5**

Jean-Luc LELEU souhaite que la maîtrise d'ouvrage réponde à sa question spécifique sur les vecteurs pédagogiques et le mode de transmission.

⇒ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maître d'ouvrage explique que le spectacle mettra en scène des images d'archives et des personnages historiques plus ou moins connus. Des dialogues et de la musique seront audibles mais pas de chansons. Il sera compréhensible pour tous publics quelque soit la langue et des méthodes seront mises en œuvre pour s'en assurer.

Intervention 6 - Jean QUETIER - Président du Comité du Débarquement

Jean QUETIER indique qu'il est président du Comité du Débarquement depuis septembre 2021. Son prédécesseur avait par ailleurs déjà reçu une demande du maître d'ouvrage à propos de la création d'un comité d'éthique. Jean QUETIER explique qu'il est important à ses yeux qu'il y ait un comité scientifique qui assure la rigueur historique du projet, mais aussi un comité d'éthique capable de juger l'ancrage du projet en Normandie. Il rappelle que le secteur des plages du débarquement s'étend sur 70 communes, du Pegasus Bridge à l'Utah Beach, et que le comité implique donc un grand nombre d'acteurs locaux.

Le comité d'éthique est composé du Comité du Débarquement et du Souvenir Français présidée par Serge BARCELLINI. Jean QUETIER indique que le comité d'éthique est prêt à fonctionner et attend le dossier du projet qui sera fourni à l'issue de la concertation et sur lequel le comité se prononcera. Un ou deux jours d'audition sont prévus pour interroger les promoteurs du projet ainsi que toute personne qui souhaiterait s'exprimer dans ce cadre. En conclusion de ce sujet, Jean QUETIER explique qu'il suspendra son jugement sur le projet en attendant d'avoir pu consulter les éléments du dossier.

Il remercie le garant, Laurent DEMOLINS, de permettre que ce temps d'échange puisse avoir lieu. Jean QUETIER poursuit en expliquant qu'il se dit frappé par l'intérêt que les adolescents peuvent avoir pour le sujet et considère qu'il est important qu'on réfléchisse à la façon dont est transmis le sujet du débarquement. Il se réjouit fortement de l'attention qui est portée à la rigueur historique du projet, d'autant qu'un tel projet n'aurait pas lieu d'être s'il n'était pas précis en la matière.

Pour conclure, il lit un message de Serge BARCELLINI, qui n'a pas pu participer à la réunion publique. Serge BARCELLINI y affirme l'importance d'adapter la mémoire à la disparition des acteurs du 6 juin, de trouver des outils mémoriels adaptés. Il affirme aussi l'importance de maintenir la Normandie comme lieu de mémoire mondiale, de coordonner les lieux et acteurs de cette mémoire et insiste sur la responsabilité de favoriser la transmission. Il conclut d'une phrase à laquelle s'associe Jean QUETIER : la mémoire « ne doit pas se faire n'importe comment ».

Intervention 7 - Arthur DELAPORTE - Député de la 2^e circonscription du Calvados

Arthur DELAPORTE adresse sa question à Tristan LECOQ et questionne sa mission de conseil. S'il admet que conseil ne vaut pas caution, le député souhaite savoir sous quel statut opère Tristan LECOQ, s'il soutient le projet et si sa présence signifie une adhésion de l'Éducation Nationale au projet Hommage aux Héros. Il souhaite de plus que Tristan LECOQ précise son implication concrète dans le projet.

⇒ Réponse du Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'éducation générale et intervenant pour Hommage aux Héros

Tristan LECOQ se défend d'être caution ou soutien du projet. Il réaffirme avoir été chargé par sa hiérarchie, en l'occurrence la doyenne de l'inspection générale, d'opérer un rôle de conseil qui ne vaut pas adhésion. Il explique qu'il n'est pas rémunéré par la production et que ses missions d'expertise s'ajoutent à sa mission d'inspection générale. Il met l'emphase sur la séparation nette qui existe entre lui et la production.

En ce qui concerne son action concrète au sein du projet, il répète qu'il opère pour assurer la concordance entre le contenu du spectacle et le programme de l'Éducation Nationale. Il ajoute qu'il écrit aussi différentes notes à caractère historique en tant que conseiller afin d'accompagner l'écriture du spectacle. Il donne pour exemple sa participation à la réflexion sur ce que doit être le début et la fin de la séquence historique présentée par le spectacle, y signalant qu'il considère que la Conférence Trident de mai 1943 qui s'est tenu à Washington et a été le théâtre de la décision concernant le débarquement comme un point de départ significatif et le défilé d'une division américaine à Paris en août 1944 annonçant le début d'une nouvelle séquence d'opérations au sein du conflit comme un point d'arrivée pertinent. Ce type de notes, caractéristiques de son travail d'expertise, se fait sur la base de travaux publiés. Profitant de la présence de Jean-Luc LELEU, il signale qu'il a notamment lu son dernier ouvrage et a proposé sur cette base d'intégrer ou de tenir compte d'éléments historiques sur l'armée allemande qu'il y a trouvé et qui lui paraissent intéressants d'intégrer. Il rappelle que le travail d'élaboration du spectacle est toujours en cours, que la production est capable d'évoluer et que rien n'est donc définitif pour le moment, d'où l'importance de tenir un débat sur la question de l'historicité.

⇒ Réponse du maître d'ouvrage

Régis LEFEBVRE confirme les propos de Tristan LECOQ et indique que les propositions faites sur le point de départ et de fin historiques du spectacle seront intégrées. Autre exemple donné par Régis LEFEBVRE, les auteurs canadiens ont rédigé une note d'architecture historique qui décrit les faits historiques importants sur lesquels les auteurs veulent revenir dans chacun des tableaux et qui permet de sélectionner les images d'archives. Cette note a été transmise à Tristan LECOQ sur la base de laquelle il émet des remarques sur la qualité du contenu. Régis LEFEBVRE précise que, si les avis sont scrutés attentivement, certains ne pourront être pris en compte par exemple à cause de contraintes budgétaires, de narration ou de spectacle. Il s'agit d'une nécessité pour la maîtrise d'ouvrage qui

n'est pas composé d'historiens et qui s'appuie donc sur des compétences extérieures, des dizaines d'historiens et d'auteurs. Il indique que la suggestion de Tristan LECOQ à propos de l'ouvrage de Jean-Luc LELEU sera prise en compte et que le livre sera lu par les auteurs.

Régis LEFBVRE met l'emphase sur le fait que des entreprises similaires à celles de la maîtrise d'ouvrage sont souvent dissociés de tout contexte académique, et qu'il était important pour la maîtrise de s'associer à l'Éducation Nationale pour assurer la fonction de transmission et de véracité historique.

Intervention 8 - Arthur DELAPORTE - Député de la 2^e circonscription du Calvados

Arthur DELAPORTE intervient à nouveau pour pouvoir donner sa position et questionner une seconde fois le rapport entre la puissance publique et le projet. Il indique par exemple que l'inspection général « supporte » le projet selon un article du Guardian. Il ajoute que le film d'introduction donne l'impression que les acteurs se prononcent au nom de l'institution, ce qui donne l'apparence d'une caution de l'État au projet.

En tant qu'élu, il rappelle que les commémorations ont lieu chaque année dans un cadre public. L'hommage est donc rendu dans un lieu public. Il existe aussi des lieux d'histoires et un réseau de musée lui aussi public. Il signale enfin l'utilisation de couleurs emblématiquement associées au drapeau français dans le projet.

⇒ Réponse du maitre d'ouvrage

Le maitre d'ouvrage défend l'idée qu'il existe différentes façons de rendre hommage. Citant une anecdote qui lui tient à cœur en tant que croyant, il raconte que le Pape a été particulièrement ému lors de la visite de cimetières militaires en Italie et se serait attristé que l'histoire des individus peuplant ces tombes ne soit pas racontée. Selon lui, la mémoire s'appuyant sur le récit individuel et intime a de la valeur et mérite d'être raconté. Il conclut en niant l'idée qu'il y ait de la concurrence entre la forme d'hommage développée par le projet et les célébrations officielles.

Enfin, Stéphane GATEAU cite le bicentenaire de la Révolution française chorégraphié par Jean-Paul Goude comme exemple de célébration non-conventionnelle.

Intervention 9 - Commentaire de Laurent BEAUVAIS - Conseiller Régional de Normandie

Laurent BEAUVAIS déclare en préambule qu'il n'est pas convaincu par la démonstration relative au nombre de visiteurs estimés.

Il poursuit en expliquant qu'il était président de la région Basse-Normandie pendant plusieurs années et a, à ce titre, participé à l'organisation du 70^{ème} anniversaire du Débarquement. Il a aussi travaillé à faire classer les plages au patrimoine mondial de l'UNESCO, un projet qui n'a pas encore abouti.

Laurent BEAUVAIS estime qu'il existe un grand malaise autour du projet, malaise reflétant un problème inhérent à celui-ci. Il explique que pour lui, la communication autour du projet est un échec, insuffisante pour convaincre. Le projet est hors sol. S'il concède que le Mémorial de Caen a été contesté lui aussi, il s'agissait d'une initiative publique, contrairement à Hommage aux Héros qui entretient des rapports très différents avec les collectivités. Il poursuit en indiquant à ce titre qu'Hervé Morin s'exprime à titre personnel en ce qui concerne son soutien au projet, puisque le Conseil Régional n'a pas pris de décision concernant Hommage aux Héros.

Pour finir, Laurent BEAUVAIS explique que le projet provoque un choc culturel par ses aspects modernes et spectaculaires, aspects qui génèrent un malaise et inquiètent, quand un tel projet devrait chercher à rassembler, à trouver un consensus.

⇒ Réponse du maitre d'ouvrage

Roberto CIUERLO s'inscrit en total désaccord avec l'intervention de Laurent BEAUVAIS. Il rejette l'idée que la communication d'Hommage aux Héros serait un échec, indique que les retours très positifs que la maîtrise d'ouvrage a reçu contredisent les impressions qui ont été exprimées. Enfin, il estime que cette intervention est une intervention politique, champ dans lequel le maître d'ouvrage ne souhaite pas s'inscrire.

Intervention 10 - Marie-Pascale LEGRAND - Logeuse de Charles NORMAN SHAY

Marie-Pascale LEGRAND se présente comme la logeuse du vétéran Charles NORMAN SHAY depuis 5 ans, et a pris soin de vétérans depuis 1984. Elle a ainsi connu un nombre important de vétérans issus de tous les milieux, mais partageant tous un point commun : le souhait que le sacrifice de leurs camarades ne soit pas oublié.

Elle explique que, selon elle, les cours d'histoires sont aujourd'hui insuffisants pour perpétuer la mémoire des événements auprès des jeunes, qu'il faut produire des moyens plus modernes, au risque que cette mémoire ne se perde. Elle pointe le manque d'intérêt pour la lecture et le besoin de transmettre par des moyens qui correspondent au goût de la nouvelle génération.

Enfin, elle met l'accent sur le besoin de transmettre un message de paix dans une période de conflit et d'entretenir l'héritage important, partie intégrante et sensible de la région, que constitue la mémoire du Débarquement.

Intervention 11 - Françoise GONDRÉE - Présidente de l'ASPEG

François GONDRÉE se présente comme étant née le 3 janvier 1944, avoir travaillé au ministère des Affaires Étrangères et avoir été la fondatrice des musées de la batterie de Merville et de Pegasus Bridge. Elle est présidente d'une association de protection, l'Association de Sauvegarde de Pegasus Bridge (ASPEG).

Elle dénonce le projet qu'elle juge nuisible.

Intervention 12 - Commentaire de Maxi KRAUSE

Maxi KRAUSE se dit surprise du peu de confiance que semble, d'après elle, accorder Tristan LECOQ aux professeurs d'histoire. Elle juge les professeurs parfaitement capables d'intéresser leurs élèves et cite des réalisations mémorielles dues à des professeurs comme le Mémorial de la Shoah à Cherbourg et la création des Sentiers de la Mémoire.

Maxi KRAUSE critique ensuite la taille du futur bâtiment d'Hommage aux Héros dont le volume lui paraît impossible à fondre dans le paysage comme il est dit dans le film introductif.

Du point de vue historique, elle considère que le projet donne le sentiment d'une fin de l'histoire en 1945 et ne prend pas en compte les enjeux du monde actuel. Elle suggère qu'un spectacle payant sur l'histoire de la seconde guerre mondiale n'est pas particulièrement pertinent.

Enfin, elle conclue en mettant en cause l'indépendance du comité d'éthique dont elle juge que le rapport avec le maître d'ouvrage n'en donne pas la garantie.

Intervention 13 - Général TRAMMOND - Général en retraite

Le général TRAMMOND intervient pour expliquer son adhésion au projet. Il indique qu'il existe quatre générations de combattants, les poilus de la première guerre mondiale, les vétérans du second conflit mondial, les troupes de la fin de la colonisation et les troupes « OPEX », déployées lors d'opérations extérieures. Il indique qu'il est important pour cette dernière et jeune génération qu'existent des

projets comme celui d'Homage aux Héros qui transmettent des valeurs comme celles que porte le Débarquement.

Le général TRAMMOND relate qu'il a eu l'occasion dans sa carrière de diriger le Centre de Doctrine d'Emploi des Forces qui prépare les documents encadrant l'emploi des forces militaires en opération, un domaine dans lequel « l'historien à toute sa place » selon lui. La doctrine militaire et les forces restent en mouvement et il est important à ce titre qu'existe des projets eux-mêmes « en mouvement », capables de transmettre des valeurs.

Intervention 14 - Christophe GUYOMARD - Ancien journaliste à France 3

Christophe GUYOMARD se présente comme un ancien journaliste ayant travaillé nationalement et régionalement, au fait des sujets concernant la Normandie et des commémorations du Débarquement. Lors des nombreuses émissions qu'il a pu animer, il s'est rendu compte de la difficulté de toucher les jeunes.

Aussi, il indique son soutien au projet, qui lui paraît capable de parler à la jeunesse en impliquant le spectacle vivant et les nouvelles technologies. Il pense également que le projet peut servir à renforcer l'attractivité du territoire.

Intervention 15 - Hervé BEZ - Militaire à la retraite

En relation avec l'intervention du général TRAMMOND, Hervé BEZ se présente comme un militaire de génération « OPEX » à la retraite. Il exprime son désaccord avec le général en expliquant qu'ayant emmené lui-même des soldats en Normandie, il pense que le projet doit pouvoir aussi donner l'envie de visiter les cimetières, les musées et les plages, d'y ressentir l'ampleur symbolique des lieux. Il explique que l'expérience a été bouleversante pour ses hommes. Il perçoit par contraste le projet comme un simple spectacle, un film vite oublié, qui ne donnerait pas envie d'aller plus loin, ni sa juste place à l'importance de l'évènement et à l'Histoire.

⇒ Réponse du maître d'ouvrage

Roberto CIUERLO indique que le projet Hommage aux Héros s'inscrit précisément dans cette optique. Plus qu'un simple divertissement, le spectacle est conçu comme un moyen d'inspirer le désir d'approfondir le sujet, de connaître les lieux, de comprendre l'Histoire et ses protagonistes, leur similitude avec le spectateur.

En réaction aux éléments de commentaire des participants évoquant les grands enjeux et conflits contemporains, il réaffirme sa ferveur dans un projet important à cet égard, qui permet de faire vivre l'Histoire à travers des histoires humaines et de lui donner du sens au vu de l'actualité. Enfin, il insiste sur l'importance accordée à la transmission de valeurs par le projet dans un tel contexte.

⇒ Réponse du général TRAMMOND

Le général TRAMMOND réaffirme l'importance accordée aux cimetières, expliquant qu'il est lui-même le seul membre étranger de l'American Battle Monument Foundation (ABMF). Il a eu l'occasion à ce titre de réaffirmer l'importance de l'entretien des cimetières de Normandie au président de la fondation.

Il a aussi rencontré le directeur de l'Association of the United States Army (AUSA) qui s'est montré favorable au projet Hommage aux Héros, d'autant que de nombreux soldats américains stationnés en Europe viennent visiter les plages de Normandie. Ce général américain pense qu'Homage aux Héros constitueraient une très bonne étape à de telles visites, relate le général TRAMMOND.

Intervention 16 - Aurélien MARION - Vice-Président du parc des marais du Cotentin

Aurélien MARION s'attriste qu'on souhaite relater l'histoire complexe et récente sous forme d'un simple spectacle. Il craint une dégradation qu'il compare à celle provoquée par l'arrivée des fast-foods sur la gastronomie française ou de Netflix sur le cinéma. Il pense que cette option scénographique favorise la facilité, dissuade de chercher à en apprendre plus et de fréquenter les musées locaux.

Il indique également que les pavillons ne servent pas, selon lui, à exprimer le point de vue des pays « victimes » du Débarquement comme la Pologne, qui n'a pas été invité à participer à la victoire malgré son destin pendant la guerre. Il pense par ailleurs que le secteur des pavillons est sous-dimensionné au vu de la capacité du spectacle si celui-ci attire bien l'affluence prévue, avec des pavillons de trente-six mètres carrés.

⇒ **Réponse du maître d'ouvrage**

Roberto CIUERLO s'affirme en désaccord avec le commentaire qui précède. Il pense au contraire qu'une œuvre comme un film ou un spectacle a la capacité de motiver le désir d'en savoir plus. Il réaffirme sa confiance dans un tel mode d'expression pour raconter les événements en suscitant l'émotion et en racontant des histoires humaines.

Régis LEFEBVRE explique que les dimensions citées correspondent à des modules qui peuvent s'emboîter pour former des pavillons d'une taille nettement plus grande. Les pavillons couvriraient en réalité une surface allant jusqu'à 1000m². Le village des pavillons inclus dans le projet n'est pas encore complètement élaboré et est encore en phase de travail. L'un des pavillons, d'environ 1000m² servira à recevoir des délégations scolaires ou militaires, un autre sera pour la restauration et mesurera entre 500 à 800 m² et un pavillon Normand dont la surface n'a pas encore été évaluée. Dans le projet, le village des pavillons devrait couvrir un total de 2ha sur les 16 hectares de superficie du projet.

Roberto CIUERLO poursuit la réponse sur le sujet de traitement des pays comme la Pologne. Il est envisagé qu'un pavillon tournant permette d'inviter des pays ayant participé au conflit. Cependant, une telle installation est une contrainte financière et son installation est donc incertaine et dépendante du budget, d'autant que le président de l'association en charge des pavillons demande qu'existe un pavillon français.

Intervention 17 - Andréa - Étudiant

Le participant se présente comme un étudiant âgé de 24 ans. Il lui semble malvenu de préjuger du type de média que préfèrent les jeunes et demande sur quoi s'appuie la maîtrise d'ouvrage pour établir la nécessité de l'emploi des nouvelles technologies pour intéresser la jeune génération plutôt que la lecture. Il met en cause l'emploi du vocable « jeune génération » qui n'est pas, explique-t-il, une classe sociale.

Il évoque les impacts environnementaux du projet, expliquant qu'il n'est pas aisé de reconstruire des zones humides.

Il pointe le manque de diversité parmi les profils de la maîtrise d'ouvrage et demande comment sera incorporé le point de vue des minorités, des femmes et des civils dans le spectacle.

⇒ **Réponse du maître d'ouvrage**

Régis LEFEBVRE indique que des points de vue impliquant des groupes différents existe. Il cite l'origine « amérindienne » de Charles NORMAN SHAY et d'autres exemples. Il explique par ailleurs que la production a été sensibilisée aux problématiques liées aux minorités au sein du conflit lors d'une visite du musée de la Nouvelle-Orléans avec lequel la production collabore.

Il explique que les positions et choix exprimés sur la jeune génération sont motivés par des études, mais que celle-ci n'est pas pour autant caricaturée, jugée incapable de lire, d'aller au théâtre. Le spectacle s'insère plutôt comme un médium culturel parmi un ensemble d'autres qui se répondent, et le spectacle peut servir de point d'entrée attractif dans le sujet.

Intervention 18 - Gilles GUEZENEK - Proviseur honoraire

Gilles GUEZENEK indique qu'il a été professeur pendant 40 ans et proviseur pendant plusieurs années. Ce faisant, il a accompagné des projets relatifs au devoir de mémoire qui ont trouvé de l'écho auprès des jeunes. Pour lui, toutes sortes d'outils pédagogiques existent déjà, rendant ce projet largement inutile.

Il poursuit en exprimant que pour lui, ce projet est inutile à ses yeux et présente une dimension irrespectueuse du traumatisme qu'est la guerre. Il ne souhaite pas que la guerre soit assimilée à un spectacle ou un jeu et pointe l'indécence de faire du sujet un objet commercial. Il considère que le projet est opposé aux valeurs citoyennes, éducatives et au devoir de mémoire qu'il porte en tant qu'ex-professeur.

Intervention 19 - Yann QUEFFÉLEC - Écrivain

Yann QUEFFÉLEC évoque ses puissants souvenirs d'enfance sur les plages de Normandie lorsqu'il y était en visite avec sa famille, amené par son père, lors de ses jeunes années. Il relate son amitié avec un vétéran du commando Kieffer qui lui racontait ses souvenirs du combat et qui laissent à l'écrivain une impression vive et à la fois le sentiment que la guerre reste un événement incompréhensible et mystérieux.

Concernant Hommage aux Héros, il exprime son sentiment sur l'abus de controverses sur des détails. Revenant sur le terme de « héros », il défend l'idée que les jeunes personnes qui se sont battues lors de ces événements pouvaient être des héros, même malgré eux, vu leur implication dans une Histoire aussi riche de sens que tragique. Cet état de fait rend d'autant plus important la conservation de leur mémoire et la transmission de valeurs d'opposition à la guerre et son absurdité.

Il admet ce qui a été affirmé plusieurs fois : la guerre n'est pas un spectacle. Le spectacle contient cependant une certaine noblesse et peut permettre de conserver et embellir la mémoire des événements. En ce sens, le travail de romancier d'un écrivain ou d'un cinéaste lorsqu'il évoque la guerre n'est pas différent. Ce n'est pas rendre la guerre vulgaire que de la raconter dans une œuvre, et, au contraire, ce peut servir à humaniser le récit. Pour Yann QUEFFÉLEC, les enjeux contemporains justifient d'autant plus un tel projet, un projet qui reste mouvant et qui s'améliorera.

Il exprime son sentiment estimant que les notions de bien et de mal ne sont pas toujours comprises par les jeunes, mais que la seconde guerre mondiale avait un camp du mal très clair dont l'idée doit être transmise.

Intervention 20 - Jean-Pierre LHONNEUR - Maire de Carentan-les-Marais

Jean-Pierre LHONNEUR signale qu'en tant que précédent président de la communauté de commune, il a pu constater que les entrées payantes dans les musées du territoire ont grimpé ces dernières années de 54%. Il ne s'inquiète donc pas pour la fréquentation d'Hommage aux Héros et sur la vitalité du « tourisme de mémoire ».

Il évoque le cas de professeurs de sa commune qui s'efforce chaque année de partir aux États-Unis ou en Israël avec leurs élèves pour leur faire comprendre les événements de la guerre.

En tant que maire de Carentan, Jean-Pierre LHONNEUR indique qu'il soutient le projet dont il connaît bien les porteurs. Il cite différents élus régionaux qui soutiennent également le projet et souhaite que le débat ne soit pas politisé afin d'avoir une analyse objective des choses.

Intervention 21 - Jean-Loïc BAGOT

Jean-Loïc BAGOT se présente comme la personne qui a amené Léon GAUTIER à la réunion. Il exprime une grande frustration à l'égard des promoteurs du projet.

⇒ Réponse du maître d'ouvrage

Régis LEFEBVRE rappelle que Léon GAUTIER s'est prononcé favorable au projet lors de son intervention en début de réunion.

Intervention 22 - Un participant anonyme

Un participant demande si l'association Hommage aux Héros sera ouverte à tous, s'il sera établi un comité citoyen et si les habitants de la région auraient la possibilité de s'exprimer. Il souhaite qu'un dialogue constructif soit institutionnalisé au sein du projet.

Intervention 23 - Un participant anonyme

Le participant se présente comme habitant de Sainte Mère l'Église à l'époque du Débarquement et qu'il accorde une grande importance au sujet. Selon lui, la région est un « musée vivant » des événements du Débarquement dans son entièreté et c'est ce qui justifie que la région soit visitée par des touristes du monde entier. Il n'est pas convaincu qu'il faille une nouvelle attraction et la juge inutile et dévoyé. Il n'apprécie pas non plus le principe de la scène mouvante.

Intervention 24 - Guillaume HÉDOUIN - Conseiller régional de Normandie

Guillaume HÉDOUIN juge la question du projet intrinsèquement politique en réponse à la remarque de Jean-Pierre LHONNEUR et que la recherche par les porteurs de projets de liens avec les collectivités est une forme de lobbying.

Il évoque les personnes parmi lesquelles beaucoup de jeunes qui défilent en armes et en vêtement kaki en hommage. Guillaume HÉDOUIN doute qu'un film puisse remplacer ce type d'expérience.

Il poursuit en indiquant qu'il n'est pas convaincu par le discours qui est tenu et les garanties fournies. Il souhaiterait voir un projet scientifique clair, demande de qui est constituée l'équipe d'écriture et s'il existe un conservateur. Il insiste sur le rôle du conservateur pour rendre vivant le patrimoine, les sites culturels et aurait souhaité qu'une intervention produite par un personne d'un tel calibre ait lieu.

Guillaume HÉDOUIN considère que le plus important est de porter la parole de ceux qui ont vécu l'évènement. Il souhaite que la complexité des situations humaines pendant la guerre soit rendue et estime qu'elle sera effacée par le projet. À ce titre, il rejette l'héroïsation des combattants.

Il poursuit en demandant dans quels réseaux d'éducation et de conservation s'inscrit le projet. Enfin, il demande le temps consacré par Tristan LECOQ et l'Éducation nationale à l'accompagnement du projet, qui ne devrait pas être sa priorité d'après lui.

Intervention 25 - Arthur DELAPORTE - Député de la 2^e circonscription du Calvados

Il souhaite interroger sur un sujet peu évoqué ce soir, qui est 1989. Il indique que lors de sa réponse, le maître d'ouvrage a indiqué qu'en 1989 on a fait 1 grand défilé, ce qu'il confirme. Cependant, il souligne qu'il ne faut pas dire que le divertissement, l'œuvre d'art soit incompatible avec le devoir de mémoire.

Ce qu'il dénonce dans le projet, c'est la confusion qu'il entretient entre le public et le privé.

C'est un projet privé qui donne l'impression de prévaloir et d'être un projet quasi étatique, alors que les commémorations mémorielles sont conduites et menées par l'État, ou d'autres organisations. Il souligne que c'est le rôle des citoyens de participer à ces commémorations et la confusion est faite avec l'œuvre d'art, puisque finalement, le projet est plutôt une démarche artistique. La démarche se rapproche plus, selon lui, d'un film qui ferait appel à des conseillers historiques. Finalement, il pense qu'il faudrait simplement que le maître d'ouvrage accepte de dire que son projet est une expérience de divertissement, un spectacle, mais pas un projet de mémoire et d'hommages, ce qui est selon lui la clé de la confusion qui est entretenue.

⇒ Réponses du maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage indique avoir bien noté les nombreuses prises de position, trop politique selon lui. Il répond en indiquant que le projet n'est pas un divertissement.

Concernant le comité d'éthique, le maître d'ouvrage indique qu'il l'a sollicité avec le souhait qu'il soit totalement indépendant. Ce comité d'éthique est en cours de constitution et le maître d'ouvrage veut lui laisser son indépendance.

Concernant la démarche citoyenne, le maître d'ouvrage estime que la réunion de ce jour est bien une démarche citoyenne.

En reprenant le message d'un participant disant qu'avec tous les musées existants, celui qui ne veut pas comprendre ne comprendra jamais, le maître d'ouvrage indique qu'il ne souhaite pas se contenter de cela, ni de renoncer en estimant que ce projet est une autre manière de raconter l'histoire.

Sur le fait de dire que c'est comme un film, ce n'est pas le cas, c'est un spectacle qui va mélanger art du spectacle et de l'image. Le maître d'ouvrage précise qu'il ne revendique pas de faire un musée, ni ne considère que le mot spectacle ne peut pas être employé. Lorsque que quelqu'un écrit un livre, il fait une œuvre, lorsque que quelqu'un fait un spectacle, il fait une œuvre et l'envie du maître d'ouvrage est de faire une œuvre populaire qui poussera le public qui ne s'intéresse pas à l'histoire à venir pour ensuite s'y intéresser dans un livre, dans un musée ou un cimetière. Enfin, il indique avoir trop de respect pour la république et pour les élus pour se mettre dans le rôle d'une commémoration.

Il conclut en indiquant qu'il fait une œuvre pour raconter une période de l'histoire, comme des grands écrivains écrivent des livres, ce qu'il indique depuis le début de son projet.

Sur le titre du projet, il pourra être le titre final, mais il est pour l'instant un titre de travail. Comme indiqué précédemment, s'il y a de meilleurs titres et de meilleures propositions, il pourra évoluer, même si à ce stade, sa traduction anglaise « tribute to heroes » fonctionne bien. Mais il confirme que rien n'est fermé à ce stade.

Intervention 26 - Arthur DELAPORTE - Député de la 2^e circonscription du Calvados

Les œuvres artistiques sont liées avec leur temps, leur public, leur réception. Il précise en indiquant que le maître d'ouvrage réalise une œuvre artistique, en refusant d'employer le terme de divertissement, ce qui est selon lui le problème. Il prend l'exemple de Steven SPIELBERG qui n'a probablement jamais eu de problème à parler de divertissement lorsqu'il a réalisé « il faut sauver le soldat Ryan » et selon lui, la confusion est dans cette terminologie

Réponse du maitre d'ouvrage

Le maitre d'ouvrage invite à aller relire ou revoir les interviews de Steven SPIELBERG autour de ce film et de son engagement autour de ce film. Il indique qu'il n'a probablement jamais utilisé le terme de divertissement, étant plutôt un passeur d'histoire.

Conclusion du garant

Le garant indique que ce qu'il observe c'est que le débat est très riche. L'objectif de ces réunions, c'est de clarifier et compléter le projet du maitre d'ouvrage.

Il indique que lors de cette réunion, des réponses ont été apportées qui n'avaient pas été apportées le 19 août.

Beaucoup de choses ont été dites avec beaucoup d'interventions de qualité. Des avis divergents se sont exprimés, des clarifications ont été apportées, mais il y a encore des attentes d'autres clarifications et des propositions ont été faites.

Du point de vue du garant cette réunion est donc bien réussie et il espère que la prochaine réunion sera encore mieux réussie au sens où le public qui sera présent prendra bien l'habitude de bien écouter, y compris les avis opposés.

L'importance d'une réunion publique est aussi d'écouter les participants, qu'ils partagent ou non le même avis.

Il retient

- La proposition du président du comité d'éthique qui a parlé d'organiser des journées d'auditions, répondant ainsi à certaines interrogations.
- L'importance de donner la parole aux locaux
- Les attentes pour savoir qui prépare le projet scientifique
- Le projet est en mouvement, ce qui est positif et encourageant.

Pour conclure, il indique avoir participé à de nombreuses concertations, parmi lesquelles il a connu quelques réunions très difficiles et ayant vu beaucoup de maitre d'ouvrage, il estime que le maitre d'ouvrage Hommage aux Héros écoute et essaye de répondre à toutes les questions.

Si les réponses ne sont pas toujours satisfaisantes, il souligne avoir connu d'autres maitre d'ouvrages beaucoup moins coopératifs.

L'animateur conclut en rappelant les moyens d'expression (site internet et registres) et les prochaines réunions en insistant sur la date du mardi 13 septembre à Carentan et le 22 septembre à Cherbourg.